



COMPTE-RENDU

Objet : « Qui fait quoi » Bourgogne Franche-Comté

Secteur FFBaD, 08/12/2018 à DIJON (21)
Liste de diffusion : BOFC, FFBaD, CTN Territoriaux

PREAMBULE

La Ligue de Bourgogne Franche-Comté a organisé en lien avec la FFBaD une réunion d'échanges autour du « Qui fait quoi », relatant des compétences et rôles des différentes organes (Ligue, Comités). Ce compte-rendu relate les différents échanges qui s'y sont déroulés.

Personnes présentes :

FFBaD : Florent CHAYET (Président), Cyrille GOMBROWICZ (DTNa en charge des territoires), Vincent LEGRAS (CTN Territorial)

Ligue BOFC : Lionel GRENOUILLET (Président), Franck JOBARD (Secrétaire), Catherine LEVASSEUR (Trésorière), Ronan FURIC (Coordonnateur E.T.R), Sébastien BEDNARICK (Agent de développement), Eva PAGUET (Assistante de gestion), Axel LESAGE (Service civique), Gauthier MICHOT (Stagiaire STAPS)

Comité 25 : Jean-Noël BOURDENET (Président), Cyril VIEILLE (Agent de développement)

Comité 71 : Michel ALLOMBERT (Président), Fanny BEYREND (Agent de développement), Frédéric BILLIARD (Membre)

Comité 39 : Sophie CUENOT (Présidente)

Comité 70-90 : Franck FRENAISIN (Président)

Comité 21 : Jean-Philippe HARAND (Membre)

Comité 89 : Jean-Marc CETRE (Président)

ECHANGES

Accès aux équipements

Sophie CUENOT (Présidente Comité 39) :

Sentiment que le comité dépend énormément de ses clubs (10 clubs). Sans eux, pas de possibilité d'accueillir des compétitions ou stages organisés par le comité. Dépendance à la disponibilité des salles. Ressenti : manque de moyen et conflit avec les autres disciplines pour disposer des installations (priorité au basket/handball, etc...). Frein au développement des clubs par manque de créneau.

Jean Marc CETRE (Président Comité 89) :

Problématique de la ruralité sur les équipements ; certaines fédérations ont su tisser des liens forts avec les collectivités pour développer leurs équipements. Difficulté pour le badminton qui partage avec les sports collectifs.

- Cyrille GOMBROWICZ : Possibilité d'appui par un courrier de la Ligue/Fédération sur la problématique des équipements
- Frédéric BILLIARD : La lettre n'a pas assez d'appui, à l'échelon du comité, la politique doit se jouer à l'échelle « humaine », rencontrer les acteurs
- J-M CETRE : Fédération de Handball après JO Barcelone : demande à l'ensemble des dirigeants de s'impliquer dans la vie politique de leur commune.
- F. CHAYET : Intérêt du « qui fait quoi » : qui doit aller rencontrer les différents décideurs et à quelle échelle ?

C.GOMBROWICZ : Label « Génération 2024 » : convention entre établissements – et clubs fédéraux

pour accès aux équipements après 18h. Diffusion prochaine aux CTN Territoriaux pour relai et impulsion auprès de la Ligue et des Comités.

Utiliser les compétitions sportives pour rencontrer les élus politiques dédiés aux sports.

F.CHAYET : Les comités doivent solliciter les clubs pour leur faire remonter des informations sur les équipements (création, projet, renouvellement de tracé...).

Offre de pratique de proximité

Sébastien VADOT (Membre CA Ligue BFC) :

La fédération demande d'innover dans les formats, mais supprime la « Ronde Suisse » de ses formats officiels.

- F. CHAYET : Sujet prioritaire de la fédération pour le moment. La fédération travaille sur l'offre, sur l'outil (logiciel) actuellement. La fédération reconnaît son retard sur le sujet. Exemple de la ronde italienne.

C.GOMBROWICZ :

Ces offres de pratiques doivent prendre en compte un double paramètre :

- Répondre à l'attente des licenciés et pratiquants

- Formule génératrice d'un gain financier pour les organisateurs.

- J-N BOURDENET : Pas forcément d'accord sur le gain financier, le comité 25 a organisé un format court, sans droit d'inscriptions, qui a coûté 0 à l'organisation : gain dans la fidélisation.

F. BILLIARD : Problématique du Juge-Arbitre : intérêt sur les petites compétitions ?

J-PH HARAND / S. VADOT : Interclub départemental « PromoBad » pour le 1^{er} échelon, qui marchait bien, mais souci dans la déclaration du système dans Poona. Les joueurs qui participent ne veulent pas monter en classement mais veulent s'amuser en compétition interclub.

F. CHAYET : Problématique du classement. Réforme en cours et sujet qui tient à cœur au président.

J-N BOURDENET (Président du Comité 25) : Question sur les licences pour un public non traditionnel

- F. CHAYET : Réflexion sur les titres de pratique en cours, problématique avec le respect du code du sport.
- C.GOMBROWICZ : Plusieurs titres en cours : « évènementiel », « public spécifique », « collectif »

F. BILLIARD : Interrogation sur la licence loisir. Problématique du 71, avec les clubs non affiliés.

- F. CHAYET : Attention à la licence loisir (exemple de la Fédération du Tennis de Table qui a subi des conséquences négatives de l'ouverture d'une licence loisir). La fédération ne peut pas prendre ce risque, ne serait-ce que pour le maintien de son budget. Avoir une autre réflexion sur la licence, la fédération a déjà une licence « loisir » c'est la licence actuelle.
- S. CUENOT : Est-ce que la fédération a fait le calcul de l'apport et du gain d'une licence « loisir » par rapport aux clubs non affiliés que cela attirerait
- F. CHAYET : Il n'y a pas de réel calcul qui a été fait. Il faut prendre le problème autrement. L'ensemble des coûts que doit gérer une fédération est conséquent et ce budget est partagé par l'ensemble des licenciés. Parallèle avec les impôts et l'optimisation fiscale. On ne peut pas profiter des services transversaux (traçages, équipements...) offerts par la visibilité du badminton (fédéral et olympique), tout en consommant une pratique non affiliée d'un autre côté.

L.GRENOUILLET (Président de la Ligue BFC) : Interrogation sur la licence « dirigeant ». Une personne qui n'est que dirigeant, et non joueur, pourrait avoir une licence à un coût réduit.

- J-N BOURDENET : Cette licence existe déjà, mais au même tarif.
- L.GRENOUILLET : Demande sur une licence de dirigeant non compétiteur.

Vincent LEGRAS
CTN Territorial Bourgogne Franche-Comté